

PAR COURRIEL

Le 17 juin 2024

Madame Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – Questions complémentaires – DQ15

1. Dans certains parcs nationaux, la Sépaq a mis sur pied des comités de bon voisinage.
Réponse : la Sépaq n'a pas mis en place officiellement des comités de bon voisinage. Cette proposition a sans doute été relevée, par votre équipe, dans les recommandations issues de la commission d'enquête du BAPE relatif à l'agrandissement du parc national du Mont-Orford. Toutefois, cette recommandation n'a pas fait l'objet d'une mise en place pour le moment.

La Sépaq a structuré des mécanismes de concertation et d'information sous la forme de table d'harmonisation telle qu'évoquée lors des audiences publiques tenues en avril dernier. Au besoin, dans le cadre des processus menant à un agrandissement ou une création de parc national, les représentants du Ministère et de la Sépaq rencontrent des groupes d'intérêts et représentants municipaux pour valider certains enjeux afin d'orienter le concept d'aménagement. Il peut arriver, sur invitation du conseil municipal, de participer à des rencontres publiques d'information sur l'état d'avancement d'un projet d'agrandissement ou de création d'un parc national ou sur l'évolution des concepts d'aménagement.

Signalons que les représentants aux tables d'harmonisation sont des organisations qui désignent des représentants. Quelques tables d'harmonisation ont un représentant des « Amis du parc » organisme formel qui désigne un représentant.

Dans certains cas, la Sépaq est en contact avec des groupes de riverains lors de sessions d'information relative à des projets de gestion d'espèces exotiques envahissantes.

Pour de plus amples informations relatives aux tables d'harmonisation, je vous invite à consulter l'annexe qui suit cette demande au sujet de comités de voisinage.

- a) Comment fonctionne ce mécanisme d'échange avec la communauté? Réponse : Il n'y a pas de comité de voisinage structuré. Pour les besoins ad hoc, les mécanismes d'échange peuvent varier entre une rencontre sur le terrain ou en mode virtuel selon la nature des enjeux.
- b) À quel moment ces comités sont-ils formés? Réponse : Il n'y a pas de comité de voisinage structuré.
- c) Quel en leur mandat? Réponse : il n'y a pas de comité de voisinage structuré, seulement sur des dossiers ad hoc en lien avec des enjeux précis.
- d) Quelle en est la composition et qui la fixe? Réponse : Les rencontres de voisinage si requises sont formées soient des élus municipaux ou des représentants désignés de l'association de villégiateurs ou de riverains, selon les cas.
- e) À quelle fréquence se tiennent les rencontres? Réponse : Comité de voisinage : aucunement structuré, mais au besoin selon la situation quant à la fréquence.
- f) Ces comités sont-ils des lieux de partage d'information ou s'agit-il de lieux de consultation, qui peuvent influencer sur des décisions de gestion ou aboutir à des ententes particulières? Réponse : il n'y a pas de comité de voisinage structuré.
- g) Y a-t-il une reddition de compte de la Sépaq vers ces comités pour montrer comment leurs commentaires ont été pris en compte? Réponse : Il n'y a pas de comité de voisinage structuré. Dans le contexte de rencontres ad hoc, la Sépaq peut parfois prévoir un retour auprès des interlocuteurs pour partager le résultat des échanges.

En espérant le tout à votre satisfaction, je demeure disponible pour des compléments d'information.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Despatie
Le directeur général - Parcs nationaux et campings
Vice-présidence Territoires et expérience client

ANNEXE : RÔLE ET COMPOSITION DE LA TABLE D'HARMONISATION

1. ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- Le rôle de la Table d'harmonisation consiste à donner des avis à la direction du parc national en matière de mise en valeur, de conservation et de développement du parc national.
- Cette table vise à créer une dynamique favorisant les échanges entre les divers acteurs du milieu et la Sépaq.
- Elle permet la compréhension du rôle des parcs nationaux, suscite des partenariats et harmonise les actions de la Sépaq avec celles de la région.
- La composition est basée sur la représentation des différents secteurs d'activités et des communautés locales et régionales concernés par la conservation, la mise en valeur et le développement du parc.
- Les rencontres ont lieu environ 2 fois par année, selon les enjeux et attentes du milieu. Le secrétariat est à la charge de la Sépaq.
- La composition habituelle de la table d'harmonisation d'un parc national est :
 - Un représentant désigné par MRC
 - Un représentant de chacune des municipalités limitrophes
 - Un représentant désigné par l'Association touristique régionale
 - Un représentant du milieu scientifique (maximum 1 organisme)
 - Un représentant du milieu de l'éducation (maximum 1 organisme)
 - Un représentant d'une communauté autochtone
 - Un représentant désigné par le Conseil régional de l'environnement
 - Un représentant de la communauté des affaires
 - Un représentant de l'URLS (Unité régionale de loisir et de sport)
 - Un ou des représentants du ou des territoires sous bail si présent
 - Un représentant de la direction des parcs nationaux du MELCCFP
 - Un représentant de la direction du parc national
 - Un représentant de la direction générale – parcs nationaux et campings de la Sépaq.
- Il existe des exemples de tables d'harmonisation où siège un représentant de comité de citoyens (Amis du parc).

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La table d'harmonisation d'un futur parc national des Dunes-de-Tadoussac pourrait être composée des acteurs suivants :
 - MRC
 - La Haute-Côte-Nord
 - Municipalité
 - Tadoussac
 - Communauté autochtone

- Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
 - Tourisme Côte-Nord
 - Conseil sport loisir Côte-Nord
 - Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
 - Éducation : OOT / Explo-Nature
 - ZIP de la rive nord de l'Estuaire
 - Université de Chicoutimi ou Cégep de Baie-Comeau (Science)
 - Société de développement de Tadoussac ou SADC Haute-Côte-Nord
 - Sépaq (Direction du parc et central)
 - MELCCFP

- Le choix des organismes appelés à siéger au sein des tables d'harmonisation est une responsabilité de la Sépaq.
- L'invitation s'adresse au premier dirigeant de l'organisme visé. Il appartient à cet organisme de déléguer le représentant de son choix. Idéalement, le représentant est impliqué dans un poste de niveau décisionnel dudit organisme.
- Chaque organisme peut déléguer un substitut pour les représenter lors des rencontres, en insistant sur le même substitut.
- La présidence est comblée de façon élective par et parmi les membres de la table. La personne désignée à la présidence dirige les rencontres et en assure la représentation au besoin.
- Le citoyen représente ses intérêts individuels, mais pas l'intérêt collectif. Il n'y a donc pas de citoyen sur la table d'harmonisation.
- Type de sujets traités :
 - Mot du président
 - Nouvelles de la direction générale – Parcs nationaux et campings - Sépaq
 - Bilan de l'année du parc
 - Nouvelles des opérations du parc - Sépaq
 - Orientation prochaine saison
 - Projets immobilisations/développement
 - Partenariats et relations avec le milieu
 - Visite terrain
 - Bilan et projets de conservation et de recherche
 - Bilan activités découvertes
 - Présentation informations du chargé de projet du MELCCFP
 - Période d'échanges
 - Distribution de documents : plan de conservation, guide du visiteur, Programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE), etc.